

DÉFINITION

Formation inter-entreprises: formation sur catalogue réalisée dans nos locaux ou dans des locaux mis à disposition par Alter Evolution.

Formation intra-entreprise : formation sur mesure réalisée par Alter Evolution pour le client dans ses locaux ou ceux mis à disposition par le client.

Le client ou l'entreprise : terme désignant la personne morale ou physique inscrivant un ou plusieurs stagiaires aux sessions de formation organisées par Alter Evolution.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de prestations de services qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur et, notamment, sur toutes conditions générales d'achat.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

■ ALTER EVOLUTION fait parvenir au client, en double exemplaire, une convention de formation professionnelle continue telle que prévue par la loi sur la base des tarifs en catalogue ou d'un devis préalablement validé par le client.

■ Le client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à Alter Evolution un exemplaire signé et portant son cachet commercial.

■ La facture et l'attestation de présence sont adressées au service formation du client après chaque session de formation.

■ Le client s'engage à informer le stagiaire qu'il devra remplir les documents présentés par Alter Evolution notamment : la feuille de présence, l'attestation individuelle de présence et la fiche d'évaluation.

■ Tous les tarifs sont indiqués hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur.

■ Toute session de formation commencée est due dans son intégralité même si le stagiaire ne se présente pas ou ne suit pas la formation jusqu'à son terme.

■ En cas de report d'une ou des formations commandées, les tarifs sont maintenus si le nombre d'heures de formation reste inchangé.

■ Les frais engagés peuvent faire l'objet d'une demande de prise en charge dans le cadre de la formation professionnelle.

■ Ces tarifs comprennent la participation au séminaire, la documentation, les déjeuners et les pauses. **RÈGLEMENT**

■ Modalités de règlement : les factures sont payables sans escompte et à l'ordre de Alter Evolution.

■ Pour chaque session de formation réalisée le client s'engage à régler par virement dans un délai de 30 jours à compter de la date de la facture.

■ Le cas échéant de changer de formateur pour un formateur de compétence équivalente, ■ De modifier les dates d'intervention sous réserve de prévenir le client au plus tard 1 semaine à l'avance.

RÈGLEMENT INTERIEUR

Les stagiaires s'engagent à respecter le règlement intérieur du centre de formation affiché dans la salle ou remis à chaque participant.

PÉNALITÉ DE RETARD

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées à une fois et demie le taux d'intérêt légal (C.Com. Art. 441- 6 al 3). Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le client qu'elles ont été portées à son débit.

REFUS DE COMMANDE

Dans le cas où un client passerait une commande à Alter Evolution sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), Alter Evolution pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Du fait de l'entreprise : Seules les annulations par écrit seront prises en considération dans les conditions suivantes :

■ Annulation reçue plus de 15 jours ouvrés avant le début du stage : remboursement intégral.

■ Annulation reçue moins de 15 jours ouvrés avant le début du stage : 100 % des droits restent dus pour couvrir les frais administratifs et les engagements pris par Alter Evolution envers ses fournisseurs. Le remplacement entre les stagiaires d'une même société est possible à condition que le remplaçant soit connu 48 heures avant le début de la session. Le report d'une formation est possible dans la limite des places disponibles dans les 6 mois.

Du fait de Alter Evolution : ALTER EVOLUTION peut décider de reporter ou annuler un stage notamment en cas de demande du formateur, en raison d'un faible nombre d'inscrits, en raison d'un trop fort nombre d'inscrits ou pour toute raison de force majeure. ALTER EVOLUTION fait alors ses meilleurs efforts pour satisfaire les inscrits.

RESPECT DE LA VIE PRIVÉE ET PROTECTION DES DONNÉES

ALTER EVOLUTION a formalisé sa politique de protection des données dans le cadre de la mise en place du RGPD. Ce document est accessible sur le site internet de Alter Evolution ou transmis sur simple demande.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ALTER EVOLUTION s'engage à remettre aux stagiaires un support de cours sous format papier ou électronique, à l'appréciation de Alter Evolution. Tous les documents techniques, remis par Alter Evolution aux stagiaires, demeureront la propriété exclusive de Alter Evolution et devront lui être rendus à sa demande. Les clients s'engagent à ne faire aucun usage de ces documents susceptible de porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle de Alter Evolution et/ou de ses partenaires, à ne les divulguer à aucun tiers, et à faire respecter cette obligation par les stagiaires inscrits par eux. **RENONCIATION** Le fait pour Alter Evolution de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses. **LOI APPLICABLE** Les conditions générales et tous les rapports entre Alter Evolution et ses clients relèvent exclusivement de la loi française.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCES Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la **COMPÉTENCE EXCLUSIVE DES TRIBUNAUX DU DÉPARTEMENT DE CRETEIL** quel que soit le siège ou la résidence du client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de Alter Evolution qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble. **ÉLECTION DE DOMICILE**

L'élection de domicile est faite par Alter Evolution à son siège social au 12, avenue Jean Jaurès - 94600 – CHOISY LE ROI.